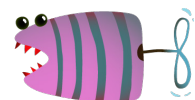
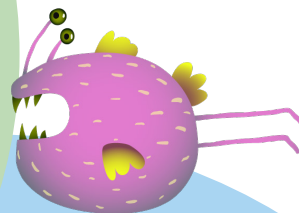


# MÉMO POUR LES PARENTS



## Pour le confort et le bien-être de votre enfant

Voici quelques petites choses à laisser au CPE.

- Vêtements de rechange identifiés au nom de votre enfant (culottes, chandail, chaussettes, pantalon et/ou short).
- Chapeau ou casquette, tuque et mitaines, selon la saison.
- Couches, crème de zinc et lait maternisé, selon le besoin.
- Facultatif: Doudou, suce ou couverture que l'enfant aime (Merci de la récupérer dans le casier de votre enfant une fois par semaine pour la laver).

En écrivant le nom de votre enfant sur tous ses vêtements, vous évitez les objets perdus dont nous ne pouvons être tenus responsables.

Pour des questions de sécurité: Aucun cordon sur les chapeaux, manteaux et mitaines. Aucun foulard (à remplacer par un cache-cou). Aucun aliment, jouet, bijou, monnaie, bonbon.

Si la température le permet, nous sortons tous les jours pour une promenade, une sortie au parc, ou pour jouer dans la cour. Merci d'habiller votre enfant en conséquence!

On pense aussi...

- **Le matin**, pour que votre enfant profite de l'ensemble des activités offertes par le CPE, il devrait arriver avant 9h30. Toutefois, vous pourriez en discuter avec l'éducatrice.
- **Et le soir**, vérifiez les messages dans le casier et rapportez les dessins chez vous. Merci de vous assurer qu'aucun jouet du CPE n'est resté dans les poches!
- **À votre arrivée dans le CPE**, offrez à vos enfants un moment de qualité sans écran. Leur sourire et leur câlin valent bien quelques minutes sans cellulaire! Soyons tous des modèles pour les enfants en privilégiant les interactions réelles!



## Pour la sécurité et la santé de tous



Seules les personnes autorisées par écrit pourront partir avec l'enfant. Si une personne dûment autorisée vient chercher votre enfant, une carte d'identité avec photo est obligatoire. Ne jamais laisser entrer des inconnus dans le CPE, avisez la direction immédiatement.

Pour éviter bien des nez qui coulent, il est vivement recommandé de laver les mains de votre enfant en entrant et en sortant du CPE.

## Pour vous et nous!

Chaque mois, grâce à **Tiempo**, vous signerez la fiche d'assiduité de votre enfant à partir de votre cellulaire ou sur votre ordinateur. Notez que cette fiche d'assiduité est exigée par le ministère de la Famille.

## DES QUESTIONS?

Notre équipe est à votre service pour y répondre!

Visitez l'[Espace parents](#) de notre site web [cpelieu.com](http://cpelieu.com) pour retrouver ces informations et plus encore...

**Suivez-nous sur nos médias sociaux!**

